

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 10 juillet 2018, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2018-07-127

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 12 et 21 juin 2018
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets
- 6- Avis de motion – Règlement numéro 2018-342 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 125 000\$
- 7- Projet de règlement numéro 2018-342 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 125 000\$
- 8- Inspection des tracteurs potentiellement à acquérir
- 9- Assemblée publique de consultation des règlements d'urbanisme
- 10- Désignation d'un répondant en matière d'accommodement
- 11- Nomination du responsable des premiers répondants
- 12- Entente et autres formalités découlant de l'appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rue au Del avec services connexes pour le bénéfice des Municipalités
- 13- Madame Carol Gagnon – Demande de remplacement d'un arbre
- 14- O.T.J. Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Demande de contribution financière – Journée récréative
- 15- Fabrique Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus – Demande d'aide financière
- 16- Autres sujets : Comité des loisirs de Grande-Rivière – Projet construction d'une piste de pumtrack
Drone Gaspésie – Photos et vidéos du Littoral et pour le site Web de la Municipalité
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point «autres sujets» ouvert.

2018-07-128

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 12 ET 21 JUIN 2018

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 12 et 21 juin 2018 tels que rédigés.

2018-07-129

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de juin 2018.

2018-07-130

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2018.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juin 2018.

2018-07-131

AVIS DE MOTION – REGLEMENT NUMÉRO 2018-342 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET UN EMPRUNT DE 125 000\$

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Patrick Lebreux conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2018-342 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 125 000\$.

2018-07-132

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-342 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET UN EMPRUNT DE 125 000\$

Il est, par la présente, déposé par monsieur Patrick Lebreux conseiller, le projet de règlement numéro 2018-342 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 125 000\$ qui sera adopté à une séance subséquente.

2018-07-133

INSPECTION DES TRACTEURS POTENTIELLEMENT À ACQUÉRIR

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate l'inspecteur et le mécanicien à se rendre inspecter les tracteurs que la Municipalité pourrait potentiellement en faire l'acquisition.

2018-07-134

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal fixe l'assemblée publique de consultation des règlements d'urbanisme, au 26 juillet 2018 à 19 : 30 heures.

2018-07-135

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à cette Loi le conseil doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal désigne madame Hélène Shannon répondant pour la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour l'application de Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

2018-07-136

NOMINATION DU RESPONSABLE DES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT la demande du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie représenté par monsieur Jacques Roussel, chargé de l'assurance qualité et de la formation des premiers répondants pour la nomination d'un responsable aux premiers répondants ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de monsieur Pierre Lancup pour devenir responsable des premiers répondants ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal nomme monsieur Pierre Lancup responsable des premiers répondants pour la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2018-07-137

ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT QUE dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse

écoénergétique et de conception (ci-après l' « **Appel d'offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « **Contrat** »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité doit conclure une entente avec la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère :

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE la Municipalité participe à l'Appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère;

QUE le directeur général Luc Lambert, soit autorisé(e) à signer une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au Contrat ;

QUE le directeur général Luc Lambert, soit autorisé(e) à requérir la réalisation, pour le compte de la Municipalité, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'Appel d'offres;

QUE le directeur général ou toute personne qu'il désigne soit autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

2018-07-138

MADAME CAROLE GAGNON – DEMANDE REMPLACEMENT D'UN ARBRE

CONSIDÉRANT QUE madame Carole Gagnon demande à la Municipalité de remplacer un arbre dont une branche a cassé sur son terrain lors de la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE selon le témoignage des employés de la Municipalité, ce ne sont pas eux qui ont brisé la branche dudit arbre ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de soufflage ont été effectués selon les règles de l'art ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal considère que la Municipalité n'est pas fautive et que s'il y aurait eu de la neige de souffler sur l'arbre de madame Carole Gagnon cela n'aurait pas été fait de façon intentionnelle.

QUE le conseil municipal refuse de remplacer l'arbre de madame Carole Gagnon qui a une branche de cassé.

2018-07-139

O.T.J. SAINTE-THERESE-DE-GASPE - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIERE – JOURNEE RECREATIVE

CONSIDÉRANT QUE l’O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé demande à la Municipalité une aide financière pour leur aider à réaliser l’activité « Journée récréative »

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de donner une aide financière de 100\$ à l’O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour réaliser l’activité « Journée récréative ».

2018-07-140

FABRIQUE DE SAINTE-THERESE-DE-L’ENFANT-JESUS – DEMANDE D’AIDE FINANCIERE

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Sainte-Thérèse-de-l’Enfant-Jésus demande à la Municipalité une aide financière de 300 \$ pour réaliser des travaux d’entretien au presbytère et au cimetière ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de donner une aide financière de 300 \$ à la Fabrique de Sainte-Thérèse-de-l’Enfant-Jésus pour réaliser des travaux d’entretien au presbytère et au cimetière.

2018-07-141

COMITÉ DES LOISIRS DE GRANDE-RIVIÈRE – PROJET CONSTRUCTION PISTE DE POMTRACK

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs de Grande-Rivière à présenter un appel de projets pour la mise en valeur d’équipements d’infrastructures, de services ou d’activités en milieu municipal. Le projet est la construction d’une piste de pomtrack ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal appui la Ville de Grande-Rivière dans ses démarches visant la construction d’une piste de pomtrack.

2018-07-142

DRONE GASPÉSIE – PHOTOS ET VIDÉOS DE L’ÉROSION DU LITTORAL ET POUR LE SITE WEB

Il est proposé par Roland vallée et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal engage Drone Gaspésie pour prendre des photos et des vidéos de l’érosion du littoral et aussi pour le site Web de la Municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20.08 heures et elle s’est terminée à 20.10 heures.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2018-07-143

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20.11 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »